



## **PRINCIPES ET PROCEDURE**

La mission de la MSHB (*Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne*) est de fédérer, piloter et soutenir des projets de recherche émanant des chercheurs des Universités de Bretagne dans les secteurs Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Sa vocation est de susciter et d'accompagner le développement de programmes s'inscrivant dans l'un des cinq pôles suivants : « Armorique, Amériques, Atlantique », « Arts et création », « Gouvernance dans les institutions publiques et privées », « Santé et société » et « Société numérique ». La MSHB se donne également pour mission d'encourager et de faciliter des dynamiques d'échanges avec des laboratoires extérieurs à la région (français et étrangers).

La soumission de projets au Comité de labellisation de la MSHB s'organise selon les principes et procédures suivants :

### **Conditions de recevabilité et critères d'évaluation**

---

Tout programme est susceptible d'être soutenu si, en plus de sa qualité et de sa pertinence scientifique, il répond aux critères suivants :

- **l'inscription au sein des pôles de recherche.** L'inscription peut se faire selon trois modalités : le projet s'intègre dans les thématiques prioritaires définies par un pôle ou plusieurs pôles (projet thématique) ; le projet émerge dans un ou plusieurs pôles sans toutefois correspondre à leurs priorités scientifiques (projet non thématique) ; si le projet ne se rattache à aucun pôle, le porteur peut toutefois déposer dans la catégorie hors-pôles. Quel que soit le choix effectué par le porteur de projet, celui-ci doit être justifié lors de la soumission.
- **l'implantation régionale.** Le porteur de projet doit être membre permanent d'un laboratoire breton.
- **la mise en œuvre d'une réelle interdisciplinarité.** Les projets proposés associent des chercheurs relevant de différentes disciplines en Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales – et éventuellement avec des participations hors du champ des ALLSHS.
- **la dynamique interinstitutionnelle.** Le projet doit fédérer des membres de deux équipes au minimum, rattachées à au moins deux établissements différents de la région. Il est conseillé d'associer un ou plusieurs laboratoires extérieurs à la région, en particulier ceux qui sont adossés à d'autres MSH du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme.
- **l'orientation vers l'international.** La dimension internationale de l'équipe est vivement souhaitée, en particulier si l'objet de la recherche incite aux collaborations en ce sens.
- **les perspectives de valorisation et de diffusion des résultats.** Tout programme de recherche doit déboucher sur des publications dans les meilleurs supports reconnus par les communautés scientifiques concernées et/ou sur la préparation de réponses à des appels à projets régionaux, nationaux ou européens.

En plus des critères ci-dessus, le Comité de labellisation de la MSHB sera particulièrement attentif aux aspects suivants : aspect structurant des programmes, perspectives d'émergence de réseaux, importance des enjeux scientifiques, caractère innovant et original, cohérence de la démarche scientifique présentée, précision du calendrier envisagé, crédibilité des demandes de financement.

Au-delà de la production scientifique attendue, les projets présentés devant le Comité de labellisation de la MSHB devront avoir pour finalité la structuration de réseaux de recherche interdisciplinaire et/ou l'émergence d'un projet national ou européen.

Dans la mesure où il existe déjà d'autres guichets pour ce type de projets, les demandes de subvention dédiées uniquement à l'organisation d'un colloque ne sont pas soutenues par la MSHB.

### **Types de soutien de la MSHB**

---

Peuvent être demandés :

- **Un label scientifique** : les projets retenus après sélection par le Comité de labellisation de la MSHB pourront ainsi se prévaloir de son soutien scientifique.
- **Une aide en gestion administrative**, montage de projets, recherche de financements, communication.
- **La mise à disposition de ressources matérielles** (salles, visioconférence...).
- **Un soutien financier** (en gestion à la MSHB).
- **Un appui en termes de stratégie numérique.**

## Durée

---

Le projet est d'une durée de 2 ans sans prolongement possible. Les chercheurs sont donc vivement incités à respecter le calendrier budgétaire.

**Les projets devront donner lieu à la rédaction d'un rapport intermédiaire à l'issue de la première année et d'un rapport final au terme du projet.**

## Modalités de réponse

---

Les projets seront présentés sous la direction d'un seul responsable, les rôles spécifiques des différents partenaires et la répartition prévisionnelle des moyens financiers devant être précisés.

Ils seront validés par les directeurs des unités de recherche impliquées via la plateforme en ligne.

Le formulaire de soumission doit être obligatoirement rempli et inclure un dossier scientifique (voir la partie « dossier scientifique »).

Si un soutien financier est demandé, le projet devra comporter un **budget prévisionnel total du projet, détaillé** (voir la partie « moyens financiers demandés » du formulaire en ligne) avec une présentation par postes de dépenses (déplacements, documentation, reprographie...); les frais de réception ne devront pas excéder 30% de la somme demandée à la MSHB. Le cas échéant les contributions demandées ou obtenues auprès d'autres organismes apparaîtront dans la rubrique « autres financements éventuels ». Les budgets ne doivent en aucun cas inclure de frais de gestion des laboratoires et des organismes d'appartenance. La gestion financière de ce soutien se fera à la MSHB.

## Modalités d'acheminement et d'examen par le Comité de labellisation

---

Le Comité de labellisation de la MSHB a en charge l'évaluation des projets. Il est composé comme suit :

- la direction de la MSHB (avec voix consultative)
- les responsables des pôles (avec voix consultative)
- les huit membres français du conseil scientifique, extérieurs au périmètre breton (avec voix délibérative).

La procédure comprend les étapes suivantes :

1. Le porteur de projet dépose une lettre d'intention via le formulaire en ligne prévu à cet effet sur le site de la MSHB. Le porteur y décrit brièvement son projet ainsi que le contexte dans lequel celui-ci pourra se réaliser (partenariats, modalités de travail envisagées...). **Il peut s'assurer auprès des responsables de pôles concernés<sup>1</sup> de la pertinence de son initiative par rapport aux thèmes et critères de la MSHB.** La chargée de projets de la MSHB est susceptible de prendre contact avec le porteur pour d'éventuels compléments d'information.
2. Les projets complets et définitifs sont déposés en ligne sur le portail de la MSHB conformément au calendrier des appels à projets.
3. Les projets recevables sont examinés lors du comité de labellisation. Un des huit membres nationaux du conseil scientifique et un expert extérieur à la région Bretagne sont désignés comme rapporteur pour chaque projet. Les responsables du pôle concerné donnent leur avis sur le projet. Seuls les 8 membres extérieurs du comité de labellisation votent. Les résultats des délibérations du Comité de labellisation sont communiqués aux porteurs du projet.
4. Un projet non retenu à deux sessions du comité de labellisation ne pourra pas être soumis une troisième fois.

---

<sup>1</sup> Cf. coordonnées ci-après

▪ **Direction**

- **Nicolas Thély**, Directeur (prenom.nom@mshb.fr)
- **Françoise Leborgne-Uguen**, Directrice adjointe (prenom.nom@univ-brest.fr)
- **Immaculada Fàbregas**, Directrice adjointe (prenom.nom@univ-ubs.fr)

▪ **Responsable administrative**

- **Secrétaire générale : Isabelle Ganzetti** (prenom.nom@mshb.fr) / 02 22 51 44 03

▪ **Pôle « Arts et création »**

- **Responsables :**
  - **Annick Cossic**, UBO (prenom.nom@univ-brest.fr)
  - **Christophe Camus**, ENSAB (initialeprenom.nom@rennes.archi.fr)

▪ **Pôle « Armorique, Amériques, atlantique »**

- **Responsables :**
  - **Jean-Pierre Montier**, Rennes 2 (prenom.nom@univ-rennes2.fr)
  - **Laurent Le Gall**, UBO (prenom.nom@univ-brest.fr)

▪ **Pôle « Gouvernance dans les institutions publiques et privées »**

- **Responsables :**
  - **Anne-Sophie Lamblin-Gourdin**, UBS (prenom.nom@univ-ubs.fr)
  - **Sophie Lacoste-Badie**, Rennes 1, (prenom.nom@univ-rennes1.fr)

▪ **Pôle « Santé et société »**

- **Responsables :**
  - **Françoise Le Borgne-Uguen**, UBO (prenom.nom@univ-brest.fr)
  - **Véronique Daubas-Letourneux**, EHESP (prenom.nom@ehesp.fr)

▪ **Pôle « Société numérique »**

- **Responsables :**
  - **Nicolas Jullien**, Institut Mines-Télécom (prenom.nom@imt-atlantique.fr)
  - **Thierry Pénard**, Rennes 1 (prenom.nom@univ-rennes1.fr)

# Les services de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne

## Accueil et réservation des salles

La MSHB abrite dans ses locaux un ensemble d'espaces mis à la disposition de la communauté universitaire et scientifique bretonne en sciences humaines et sociales.

Pour réserver l'amphithéâtre (200 places), la salle de conseil et/ou la salle de conférences, merci de vous adresser à Yveline Laverret.

Deux salles de travail (28 et 32 places) et un bureau de chercheurs sont réservables directement en ligne sur le site de la MSHB (<https://www.mshb.fr/salles>).

Ces espaces vous sont accessibles sous réserve de disponibilité et dans le respect des règles de sécurité en vigueur.

**Contact : Yveline Laverret ~ reservation@mshb.fr ~ 02 22 51 44 00**

## Gestion financière

Le service de gestion financière de la MSHB est chargé d'assurer le suivi des budgets alloués aux projets labellisés. Il peut également accompagner les enseignants-chercheurs qui souhaitent déposer un projet dans l'évaluation de leurs besoins et l'élaboration de leurs budgets.

**Contacts : Angélique Mahé ~ gestion@mshb.fr ~ 02 22 51 44 02**

**Maëlys Goutté-Saadeddine ~ gestion@mshb.fr ~ 02 22 51 44 09**

## Ingénierie de projets

Le service d'ingénierie de projets a pour mission de conseiller et d'accompagner les porteurs de projets, en coopération avec les groupes de travail des pôles concernés. Dans le cadre des deux sessions annuelles d'appel à projets lancées par la MSHB, il propose une aide au montage des projets et veille notamment à la bonne articulation entre les différents établissements et disciplines impliqués. Les porteurs de projets déjà labellisés peuvent également demander une aide au montage de réponses à des appels à projets externes de type ANR ou H2020. Cet accompagnement peut prendre la forme :

- d'aide au montage administratif et financier des projets
- de veille et de diffusion d'une information ciblée en adéquation avec les thématiques de recherche de la MSHB
- d'assistance aux porteurs de projets dans la préparation de réponses à des appels à projets régionaux, nationaux, européens ou internationaux

**Contact : Yolande Sambin ~ projet@mshb.fr ~ 02 22 51 44 08**

## Communication & médiation scientifique

Le service assure la communication institutionnelle de la MSHB et de ses cinq pôles de recherche. Il a pour mission de faire connaître les projets labellisés, de communiquer sur leurs différentes activités et de valoriser leurs productions. Il apporte un soutien à l'organisation de manifestations scientifiques à travers la conception de supports d'information (affiches, programmes, etc.) et l'élaboration d'une diffusion ciblée. Un de ses objectifs est de promouvoir les travaux de recherche en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales entrepris dans le cadre de la MSHB.

**Contacts : Catherine Godest ~ communication@mshb.fr ~ 02 22 51 44 05**

**Perrine Lepelley ~ communication@mshb.fr ~ 02 22 51 44 15**

## Numérique

Le service numérique est chargé d'une mission de conseil et d'accompagnement des chercheurs du périmètre régional en matière d'outils numériques et de gestion des données de recherche.

Il assure l'interface entre la très grande infrastructure de recherche Huma-Num et l'ensemble de la communauté scientifique des SHS en Bretagne, à travers notamment la mise à disposition de l'Huma-Num Box.

**Contact : Morgane Mignon ~ numerique@mshb.fr ~ 02 22 51 44 06**